



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

RIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 13 août 2021 – Le Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 13 août 2021 :

- Le prix de l'essence diminuera de 1,3 cent le litre;
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel diminuera de 2,3 cents le litre;
- Le prix du propane augmentera de 0,5 cent le litre pour Irving Energy Distribution Marketing, de 0,3 cent le litre pour Island Petroleum, Kenmac Energy et Noonan Petroleum, et ne changera pas pour Superior Propane.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 137,4 et 138,6 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 133,4 et 134,6 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 101,2 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 91,4 et 92,0 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le [site irac.pe.ca](http://site.irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 20 août 2021.